

## Recherches sociographiques



# Les leaders franco-ontariens après l'État providence

Simon Laflamme and Rachid Bagaouim

Volume 41, Number 2, 2000

Minorités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057369ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057369ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laflamme, S. & Bagaouim, R. (2000). Les leaders franco-ontariens après l'État providence. *Recherches sociographiques*, 41(2), 239–269.  
<https://doi.org/10.7202/057369ar>

Article abstract

This article stands at the intersection between two areas of research, namely that which focuses on the French-speaking minorities in Canada, and that which studies the associative and organizational sector. At this crossroads, a number of questions arise: What is the profile of community leaders? What is their attitude toward the French language? What are the reasons that motivate their commitment? What are the challenges that must be faced by the organizations that they lead in the post-welfare State era? To find answers to these questions, we conducted a survey of 346 representatives of organizations of the Franco-Ontarian population.

# LES LEADERS FRANCO-ONTARIENS APRÈS L'ÉTAT-PROVIDENCE\*

Simon LAFLAMME  
Rachid BAGAOUI

Au carrefour de deux domaines de recherche : celui qui porte sur les minorités francophones au Canada et celui qui s'intéresse au milieu associatif et organisationnel, se posent bon nombre de questions : quel est le profil des leaders de la communauté ? quelle est leur attitude à l'égard du français ? quels sont les motifs de leur engagement ? quels sont les défis auxquels doivent faire face les organismes qu'ils dirigent après l'État-providence ? Une enquête auprès de 346 représentants d'organismes de la population franco-ontarienne permet d'éclairer ces questions.

Une enquête menée récemment en Ontario auprès des leaders francophones a permis d'obtenir de l'information sur les causes et les formes de leur engagement, sur leur attitude à l'égard de la langue française, sur leur manière d'envisager l'avenir de leur communauté, sur les objectifs qu'ils se donnent dans les organismes qui constituent le cadre privilégié de leur action, sur les changements que ces organismes ont connus, selon eux, au cours des dernières années et sur les problèmes auxquels ils doivent faire face.

Ces données sont importantes à plusieurs égards.

D'abord, parce qu'on sait peu de choses sur les leaders de la francophonie ontarienne. Un seul ouvrage touche à la question, sans l'aborder de front. Il s'agit d'un rapport (CARDINAL *et al.*, 1994) qui conclut, après avoir analysé divers

---

\* Les auteurs tiennent à remercier Yves Lefier pour l'attention qu'il a bien voulu accorder à ce texte.

documents produits par le milieu associatif des communautés francophones et acadienne et de la communauté anglo-québécoise, que leur discours privilégie de plus en plus l'économie et le partenariat. Mais, cela connu, il importe de s'interroger sur la manière dont cette orientation se définit dans les attitudes des leaders à l'égard de leur milieu, de leur engagement et de leur organisme. En outre, on peut se demander dans quelle mesure elle infléchit les orientations antérieures des organismes ou si les orientations économiques et « partenariales » remettent en question des préoccupations sociales.

Ces données permettent également de vérifier des hypothèses laissées en suspens. BRETON (1991), par exemple, avait déjà attiré l'attention sur le rôle des organisations et des institutions (la complétude institutionnelle) dans la construction et le développement de l'identité de la minorité. Plus tard, il a proposé trois facteurs qui pourraient expliquer l'identification de la population franco-ontarienne et de ses leaders à leurs organisations (BRETON, 1994) : le premier, d'ordre utilitaire, est que les personnes s'identifient à leur milieu pour des raisons économiques ; le second se rapporte aux liens entre les individus et les organismes dans la défense des intérêts de la communauté ; le troisième, d'ordre culturel, fait état de la manière dont les individus et les organisations se distinguent des autres. Ces réflexions aident certainement à comprendre les représentations des leaders et les orientations de leurs associations, mais elles n'ont pas d'assises empiriques. Il convient donc d'en évaluer la pertinence, ce que peut révéler l'analyse de l'engagement des leaders. LAFLAMME et DENNIE (1990), par ailleurs, ont montré que, dans la société franco-ontarienne, depuis plusieurs années, les femmes poursuivent davantage leurs études que les hommes. Or, dans la mesure où les leaders tendent à être relativement instruits, on peut s'attendre à trouver à la tête des organismes ontariois une majorité de femmes. La recherche de Laflamme et Dennie a également montré que l'éducation permet au Franco-Ontarien de tempérer son admiration pour ce qui est anglophone et d'atténuer ses sentiments négatifs envers sa propre culture. Ainsi, les représentants des associations devraient exprimer des positions nuancées à l'égard du majoritaire et des jugements valorisants sur la réalité francophone ; en outre, leurs activités personnelles devraient avoir lieu communément en français puisqu'on sait que l'individu de l'Ontario français est d'autant moins assimilable qu'il est instruit (voir aussi sur ce dernier point LAFLAMME et BERNIER, 1998). L'enquête ayant permis de recueillir bon nombre d'informations supplémentaires, il devient possible, pour la première fois, de dessiner un profil du leader de l'Ontario français.

Ces données méritent enfin l'attention parce que la société canadienne, à l'instar des autres sociétés, a subi d'importantes transformations au cours des dernières années et que ces transformations interpellent les dirigeants, notamment dans les milieux minoritaires. Or, dans la mesure où le milieu associatif et

organisationnel dépend de ses relations avec l'État, on ne peut comprendre son évolution que par référence aux transformations mêmes de l'État.

### 1. *État-providence et champ associatif franco-ontarien*

Le champ associatif franco-ontarien<sup>1</sup> a connu deux grandes époques. Au cours de la première, qui s'étend de 1910 à 1960, ce réseau associatif se manifestait surtout dans le giron de l'Église catholique et dans les paroisses. Dans la deuxième période, qui s'amorce au cours des années 1960, l'action a pris une nouvelle orientation, animée et financée en grande partie par les gouvernements provincial et fédéral. Les objectifs nationalistes, symbolisés dans la première vague des associations franco-ontariennes par l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, fondée en 1910 pour défendre et promouvoir les droits scolaires des Canadiens français de l'Ontario (CHOQUETTE, 1993 ; GERVAIS, 1993), qui avaient la plupart du temps une coloration pancanadienne, prennent de nouvelles dimensions. La dénomination même du groupe passe de « Canadien français » à « Franco-Ontarien » (ou même à Ontariois) et les activités des associations s'étendent à de nouveaux champs, bien au-delà des cadres de l'Église catholique et de l'école.

L'émergence du milieu associatif franco-ontarien, à compter des années soixante est étroitement liée à l'intervention des gouvernements fédéral et provincial. L'État fédéral s'est chargé, en effet, en 1969, d'établir des programmes de promotion des langues officielles dont les critères de financement ont été bénéfiques au développement de la communauté. Le gouvernement provincial, pour sa part, a adopté, en 1968, les lois 140 et 142 qui permettaient, pour la première fois, la création d'écoles secondaires publiques de langue française ; il a aussi créé une commission d'enquête, en 1967, sur la culture et les arts franco-ontariens qui a donné naissance au rapport Saint-Denis. Ce rapport attire l'attention sur la difficulté pour les Franco-Ontariens d'adapter leurs institutions et leurs organisations aux nouvelles réalités ; il recommande l'établissement d'un Bureau des affaires franco-ontariennes au sein du Conseil des arts de l'Ontario – ce qui se réalisera en 1969 – et une plus grande intervention de l'État dans le développement de la minorité francophone (SAINT-DENIS, 1969)<sup>2</sup>.

Cette ouverture de l'État n'est pas le fruit du hasard. Partout, à la même époque, dans les pays industrialisés, l'État veille à assurer des rapports fondamentaux : d'abord, des rapports de travail de type fordiste où les syndicats

---

1. Nous utilisons l'adjectif « franco-ontarien » pour décrire l'ensemble de l'action communautaire du XX<sup>e</sup> siècle, bien qu'il soit plus juste de la désigner comme « canadienne-française » pour la première partie du siècle.

2. Dix ans plus tard, le gouvernement ontarien établira une deuxième commission d'enquête sur les arts qui donnera le rapport Savard (SAVARD *et al.*, 1977).

cèdent au patronat la gestion de l'organisation du travail et de la production en échange d'avantages salariaux ou d'un partage des gains de productivité ; ensuite, des rapports de consommation collective, appelés « providentialistes » en référence à l'État-providence, où les citoyens obtiennent l'accès universel et gratuit à des services collectifs et à un ensemble variable d'assurances sociales en échange d'une reconnaissance de droits de la part d'une administration centralisée.

Mais, plus déterminante, sans doute, pour la communauté franco-ontarienne, est la mise en vigueur par l'État fédéral d'un programme d'animation socio-culturelle, qui apparaît à cette époque comme un outil privilégié permettant d'insuffler un dynamisme nouveau à un réseau associatif moribond. Lancé en 1969 par le Secrétariat d'État, le programme d'animation veut amener les minorités francophones à travers le pays à prendre conscience de leur situation socio-économique et culturelle et à mettre en œuvre des mécanismes susceptibles de la consolider. L'idée n'était pas nouvelle puisque des initiatives semblables existaient déjà ici et là en Amérique du Nord (CARDINAL *et al.*, 1994).

C'est dans ce contexte particulier qu'émergent les premiers comités de citoyens un peu partout en Ontario : par exemple, à Ottawa, le Comité du réveil de la basse-ville et Le Coin du travailleur ; à Vanier et à Rockland, les comités de citoyens ; à Toronto, le Comité métropolitain de parents et le comité de parents Sainte-Madeleine. Ces comités ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population. Leurs revendications ont trait aux transports, aux médias francophones, aux services communautaires, à l'entretien domiciliaire, aux services pour les aînés, à la construction de centres communautaires, aux chemins de fer, etc. À Sudbury, par exemple, un comité s'adresse à la Commission de la radio et de la télévision du Canada et obtient de la Société Radio-Canada une station radio-phonique francophone qui dessert la région du nord-est de l'Ontario, CBON, qui commence à diffuser en septembre 1978.

À partir de 1975, la représentation du milieu communautaire et la participation de la population francophone s'élargissent, s'énonçant désormais en termes politiques. Les objectifs visés ne sont ni plus ni moins que la représentation politique des francophones partout et à tous les niveaux, même à Queen's Park et à Ottawa. Ainsi, un nouveau mouvement, « C'est l'temps », voit le jour dans l'est de l'Ontario et revendique des droits dans le domaine juridique. Le gouvernement ontarien répond à ces demandes en créant des projets pilotes de tribunaux bilingues à Sudbury et à Ottawa en 1976. Ces projets mèneront à l'adoption, en 1984, de la Loi sur les tribunaux qui confère au français et à l'anglais le statut de langues officielles dans le système judiciaire de l'Ontario.

Sur le plan national, les francophones se réunissent au sein de la Fédération des francophones hors Québec en 1976. Ce nouveau mouvement dénonce avec virulence la domination anglophone ; il parle d'assimilation, d'inégalité

économique, de refus historique par la majorité d'accorder à la minorité des droits et des institutions (CARDINAL *et al.*, 1994). Le langage et les revendications des Franco-Ontariens deviennent d'autant plus militants que les écoles secondaires de langue française tardent à voir le jour, dans les années 1970, dans certains milieux comme Sturgeon Falls, Elliot Lake, Penetanguishene, où les majorités anglophones au sein des conseils scolaires refusent d'approuver la création et la construction de telles écoles.

Au cours des années 1980, le réseau associatif continue de se diversifier et tend de plus en plus à s'enraciner dans les nouvelles réalités franco-ontariennes (JUTEAU et SÉGUIN-KIMPTON, 1991 ; CARRIÈRE, 1993). Les deux paliers provincial et fédéral continuent, certes, de jouer un rôle clé dans le développement de la collectivité franco-ontarienne, mais leur appui ne va pas toujours de soi. Le gouvernement provincial adopte une politique étagée dans l'établissement d'organismes dans les domaines de la justice (la loi est adoptée en 1984), de la santé (aucun véritable progrès avant 1989) et des communications (la chaîne française de TVO télédiffuse à partir de 1987). La Loi sur les services en français (la Loi 8) est adoptée en 1986, puis mise en vigueur en 1989. Le premier collège communautaire de langue française – la Cité collégiale – ouvre ses portes à Ottawa en 1990 ; deux autres collèges communautaires sont créés dans le nord (Collège Boréal) et dans le sud (Collège des Grands Lacs) en 1993. De nombreux changements sont amorcés dans le domaine scolaire, qui touchent la gestion scolaire (conseils homogènes), le financement des écoles catholiques de la onzième à la treizième année, ou l'établissement de conseils consultatifs de langue française (Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarien, CÉFO, et Conseil des affaires franco-ontariennes, CAFO). L'Office des affaires francophones prend de l'expansion au cours de cette période et un comité consultatif francophone dans le domaine universitaire est créé.

Mais le renouveau du réseau associatif se définit aussi en dehors de la logique étatique. Cette époque est marquée par le développement de garderies populaires<sup>3</sup>. À Hanmer, dans la région de Sudbury, les francophones ont une coopérative alimentaire pendant dix ans, de 1975 à 1985, grâce aux efforts de l'animatrice de l'ACFO régionale et de nombreux Franco-Ontariens du milieu. Plusieurs autres coopératives de consommation sont établies au cours de cette période<sup>4</sup>. Des groupes

---

3. Les coopératives Caroussel et Brin d'Herbe à Ottawa, la Garderie coopérative Arc-en-Ciel à Embrun, la Garderie coopérative Boîte à Soleil à Welland, la Petite école française coop à Brampton, Les Petits Anges de Penetanguishene, l'école maternelle coopérative à Russell.

4. Coopérative Embrun, Coopérative de Hearst, Coopérative Pointe-aux-Roches, Coopérative Saint-Eugène, entre autres.

de Franco-Ontariens de divers âges et de différents milieux fondent aussi des coopératives d'habitation<sup>5</sup>.

L'alphabétisation va aussi se développer. Le coup d'envoi est donné par une expérience communautaire née en 1982 à Hawkesbury ; un comité d'alphabétisation définit l'analphabétisme comme un problème socioculturel auquel il faut répondre par une approche socio-éducative de type populaire. Le modèle alors expérimenté par les groupes populaires du Québec influence ce projet. Le comité d'alphabétisation prend le nom d'Alpha-Action et va organiser l'alphabétisation dans l'est de la province tout en inscrivant le problème de l'analphabétisme des Franco-Ontariens dans l'opinion publique. Ces initiatives sont consolidées et élargies en 1986 grâce au Plan d'action en alphabétisation. À la fin des années 1980, l'Ontario français comptait dix-neuf centres d'alphabétisation.

Cette période est également marquée par l'apparition de plusieurs radios communautaires. Ce mouvement est appuyé par la Fédération des jeunes canadiens-français (FJCF), qui voit la radio comme un moyen pour lutter contre l'assimilation. L'Épinière noire de Hearst et Radio huronie de Penetanguishene sont considérées comme les premières initiatives dans cette direction<sup>6</sup>.

Les professionnels se donnent également de nouvelles associations. Les enseignants étaient déjà regroupés au sein de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens depuis plusieurs années. Les avocats francophones, dont le nombre se multiplie au cours des années 1980, fondent l'Association des juristes de langue française de l'Ontario en 1980. Les gens d'affaires créent le Regroupement des gens d'affaires d'Ottawa-Carleton et deviennent membres de la Chambre économique de l'Ontario.

Cette évolution de la société franco-ontarienne s'explique dans une large mesure par les multiples interventions des leaders et du milieu associatif. Bon nombre de ces leaders ont pu promouvoir la cause de leur organisation parce que l'État accordait le financement nécessaire à leurs activités. Or, dans le contexte des transformations de la société franco-ontarienne, il est permis de se demander comment les leaders envisagent l'avenir de leur association, quelles réponses ils apportent aux difficultés posées par la réduction des fonds destinés à leur organisme. C'est à ce type de questions que cet article veut apporter des réponses.

---

5. Dont la Place Verchères à Sudbury, l'Arbre de vie à Toronto, la Coopérative d'habitation Saint-Georges à Ottawa, la Coopérative Beauparlant à Welland, Terre-Nouvelle à Curran, Lafontaine à Gloucester, Desjardins à Ottawa.

6. Pour plus d'information, on pourra consulter le site de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada) à l'adresse suivante : <http://w3.franco.ca/arc/arc1.html>.

Cela signifie, bien sûr, jeter quelque lumière sur la situation franco-ontarienne, mais aussi contribuer au développement des connaissances sur le passage d'une société keynésienne à une société nouvelle. La plupart des analystes notent, plus ou moins explicitement, qu'il est désormais inévitable de repenser la société fordiste et, donc, les relations entre l'économique, le social et le politique. Mais comment concevoir cette nouvelle société ? La réponse n'est pas simple. Elle n'est ni unique, ni linéaire, ni achevée. À l'heure actuelle, deux projets de société cohabitent.

Le premier est néolibéral. Il correspond à un désengagement de l'État et à une libéralisation du capital. Dans ce contexte, les luttes des mouvements sociaux se restreignent à des enjeux dits régionaux et locaux ; elles ont pour fin de renverser le processus de désintégration sociale dans la communauté ou dans l'entreprise. L'État se réserve les grands projets tournés vers l'extérieur ; il se consacre aux secteurs gagnants, aux régions gagnantes, aux populations gagnantes. Les groupes populaires desservent les exclus, les marginalisés ; ils gèrent des problèmes sociaux. Au cours des dernières années, en effet, la dualisation de la société s'est approfondie. L'après-guerre a vu naître une société dite de consommation de masse où la stratification de la société repose, au moins en apparence, sur le pouvoir d'achat. La stratification sociale est conçue sous la forme d'une échelle où les possibilités de s'élever sont, au moins formellement, égales. Dans les années 1980, les barreaux inférieurs de l'échelle se brisent, de sorte que bon nombre de citoyens perdent l'espoir de voir leur sort s'améliorer (FAVREAU et LÉVESQUE, 1996).

Le second projet est postfordiste. Il favorise l'élargissement de la démocratie et mise sur la concertation et le partenariat. Il appelle à la création de liens entre le local, le régional et l'international, entre le marchand et le non-marchand, entre l'économique et le social. Il aspire à un nouveau système de production, à l'invention d'une nouvelle forme d'entreprise.

C'est entre ces deux tendances que se déploient les diverses interventions qui orientent la société, c'est entre elles que se présentent les enjeux auxquels fait face chaque collectivité, c'est là que se dessinent les questionnements sur l'identité et sur l'autonomie. Mais c'est aussi cette dualité des tendances qui fait découvrir au monde des organisations et des associations les stratégies les plus innovatrices, car il leur est devenu essentiel de modifier leur vision du monde ainsi que leurs pratiques. Les objectifs des organismes, au fil du temps, demeurent souvent les mêmes, mais, pour promouvoir et défendre leur culture, ils rencontrent de nouveaux problèmes pour lesquels il n'existe pas de réponses toutes faites. Il faut les trouver dans l'expérimentation, à partir des besoins des membres, tels qu'ils s'expriment aujourd'hui. Il est donc nécessaire de comprendre les transformations en cours pour que les associations restent ancrées dans le réel et demeurent des facteurs de progrès social.



## 2. L'enquête

Dans le but de répondre à toutes les questions que pose cette problématique, une enquête a été menée auprès de représentants des organismes franco-ontariens.

Nous avons tenté de joindre par téléphone tous les organismes de l'*Annuaire franco-ontarien 1996*,<sup>7</sup> à l'exclusion des écoles, de la plupart des organismes strictement religieux et des paroisses. Quand il a été possible de parler à un responsable, nous lui avons demandé s'il acceptait de répondre à un questionnaire postal. Cette approche avait pour but d'établir un lien avec l'éventuel répondant, de vérifier les coordonnées de l'annuaire et d'inciter l'interlocuteur à remplir le questionnaire qui parviendrait à son organisme. Dans bon nombre de cas, il n'a pas été possible de communiquer avec un responsable. Malgré cela, la plupart du temps, nous avons envoyé des questionnaires. Tous les envois comportaient une enveloppe retour préadressée et affranchie. On a ainsi expédié environ 550 questionnaires et 346 nous sont revenus.

## 3. Profil des leaders franco-ontariens

Les répondants font partie de l'organisme qu'ils représentent depuis 10,8 ans, en moyenne ( $s = 9,0$ ). Ils ont presque tous un poste de gestion : ils sont présidents ou directeurs (208) ou ils remplissent d'autres fonctions administratives (132). Ces fonctions sont rémunérées pour 61,6 % d'entre eux. Six personnes seulement ne remplissent le questionnaire qu'à titre de membres.

Les organismes qu'ils dirigent œuvrent dans des domaines variés : 49 ont une vocation économique, 32 interviennent dans les domaines de la culture, 28 s'occupent de santé, 27 s'intéressent aux loisirs, 15 se consacrent aux affaires politiques, 6 travaillent dans le secteur des communications ; d'autres se donnent pour mission l'éducation : ce sont des garderies (27), des centres d'alphabétisation (18) ou diverses associations (7) ; d'autres encore regroupent des femmes (36), des personnes âgées (41), des gens préoccupés par les questions religieuses (13), des jeunes (4), des professionnels (2) ou autres (40) ; dans un cas, l'information n'est pas disponible.

Les représentants de ces organismes sont majoritairement des femmes : 235 femmes pour 111 hommes. Et les femmes sont supérieures en nombre aux hommes dans tous les domaines d'activité sauf dans les organisations économiques (16 femmes et 33 hommes) et politiques (7 femmes et 8 hommes). Dans les garderies, on ne trouve pas d'hommes ; en alphabétisation, un seul et 17 femmes ; en culture (19 femmes et 13 hommes) et en santé (18 femmes et 10 hommes) la supériorité des femmes est moins évidente. La moyenne d'âge des femmes (47,74) est égale à celle

---

7. Toronto, Office des Affaires francophones, Gouvernement de l'Ontario / TFO, 1996.

des hommes (47,54) <sup>8</sup> ; et on observe une plus grande proportion de femmes pour tous les groupes d'âges.

Les dirigeants des organismes franco-ontariens sont assez instruits : 73,5 % d'entre eux ont fait des études postsecondaires ; 52,2 % sont allés à l'université et 22,1 % ont obtenu un diplôme d'études supérieures. Dans quelques années, les chiffres témoigneront sans doute d'une instruction encore plus élevée : en effet, plus les représentants des organismes sont âgés, moins ils sont instruits ; la corrélation est faible parce qu'il est peu probable qu'un individu sans instruction soit en mesure d'occuper des fonctions administratives dans des organismes, même s'il est âgé, mais elle est suffisamment importante pour ne laisser aucun doute sur la tendance à l'instruction <sup>9</sup>. Il n'est pas inutile de signaler que la corrélation entre le niveau d'éducation des parents et celui des enfants est relativement faible, ce qui signifie que les enfants tendent à être plus instruits que leurs parents <sup>10</sup>.

Ces représentants proviennent presque tous de familles francophones : dans 91,6 % des cas, le père et la mère sont d'expression française – pour 1,5 % d'entre eux, seule la mère parle français ; pour 2,7 %, seul le père parle français ; dans 2,1 % des familles d'origine, ni la mère, ni le père ne parlent français. Cette langue maternelle se reflète dans la langue de communication : dans 93,3 % des foyers d'origine, le père et la mère parlent « toujours en français » entre eux ; les représentants des organismes parlent « toujours en français » avec leur mère dans 92,0 % des cas, avec leur père, dans 93,5 % des cas. Quand on se penche sur la langue de communication avec les frères et sœurs, on note déjà, comme dans toutes les études, une tendance vers l'assimilation à l'anglais, même si le français reste important : 79,8 % des représentants des organismes franco-ontariens parlent « toujours en français » au sein de la fratrie. Avec le partenaire conjugal, la langue de communication est toujours le français, pour 81,0 % des leaders <sup>11</sup>.

L'influence du milieu majoritairement anglophone se fait surtout sentir dans la langue de communication avec les amis : la communication ne se fait « toujours » en français que pour 65,6 % des répondants ; mais il faut signaler qu'elle se fait « souvent » en français ou « toujours » en français pour 90,0 % d'entre eux.

Les leaders ne dédaignent pas les médias francophones, quoiqu'on perçoive nettement l'attrait pour l'anglais : 26,0 % des répondants regardent toujours la

---

8.  $t = 0,13$  ;  $D = 248,22$  ;  $p = 0,90$ .

9.  $r_{\text{Spearman}} = -0,19$  ;  $p < 0,001$ .

10. Entre la mère et l'enfant,  $r_{\text{Spearman}} = 0,24$  et  $p < 0,001$  ; entre le père et l'enfant,  $r_{\text{Spearman}} = 0,25$  et  $p < 0,001$ . Bien que faibles, ces corrélations laissent entrevoir que plus les parents sont instruits, plus leurs enfants tendent à l'être.

11. Ces chiffres sont de nature à donner crédit à la thèse de Roger BERNARD sur les risques de l'exogamie.

télévision en français et 71,0 % la regardent soit « souvent » en français, soit « toujours » en français ; pour ce qui est de la radio, 38,7 % disent l'écouter « toujours » en français ; si l'on additionne cette proportion à celle des personnes qui disent l'écouter « souvent » en français, on obtient un pourcentage de 58,0 ; enfin, 68,6 % de ces leaders écoutent de la musique enregistrée « toujours » ou « souvent » en français.

Ces résultats recourent ceux que des travaux antérieurs avaient obtenus et vont dans le sens des prédictions : les leaders franco-ontariens sont majoritairement des femmes et ils sont instruits. Seul le milieu de l'économie résiste encore à cette ascension de la Franco-Ontarienne. Et, on le voit bien, les dirigeants d'organismes, grâce à leur instruction, sont francophiles non seulement en ce qu'ils agissent dans des organismes aux finalités franco-ontariennes mais aussi en ce qu'ils s'exposent couramment au français.

L'engagement envers la francophonie est grand : chacun des représentants fait partie en moyenne de 3,5 ( $s = 2,29$ ) organismes et la presque totalité de ces organismes ont directement ou indirectement une vocation franco-ontarienne. Le temps consacré à ces organismes est relativement long, d'après l'évaluation des répondants. Nous avons demandé à chacun de dresser la liste des organismes dans lesquels il était actif « y compris celui au sein duquel vous répondez présentement au questionnaire ». Le répondant devait estimer le temps qu'il consacrait à chacun de ces organismes, « 1 » correspondant à « très peu de temps » et « 7 », à « énormément de temps ». Pour le premier organisme, la moyenne est de 6,04 ( $s = 1,46$ ), ce qui signifie que les personnes ont l'impression d'y consacrer beaucoup de temps. Les moyennes, pour les autres organismes, restent aux environs de quatre et l'écart type s'élève quelque peu (de 1,64 pour le second à 2,15 pour le dixième). Cela signifie que, quel que soit le nombre d'organismes au sein desquels la personne s'investit, le travail est considérable ; cependant, au fur et à mesure que le nombre d'organismes augmente, les variations individuelles se font plus marquées.

#### 4. *Les motifs de l'engagement*

Nous avons cherché à découvrir comment ces personnes en étaient venues à se préoccuper d'affaires franco-ontariennes ou à s'engager dans des organismes qui se consacrent à la francophonie de l'Ontario. Pour ce faire, nous leur avons proposé des énoncés et demandé d'indiquer pour chacun d'eux, sur une échelle à cinq niveaux (1 = pas du tout d'accord ; 5 = tout à fait d'accord), leur degré d'assentiment. Le tableau 1 présente ces énoncés et la distribution des réponses.

TABLEAU 1

Positions relatives aux énoncés sur les causes de l'engagement dans les affaires francophones\*

Énoncé	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord					Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
Des amis ont suscité en moi une prise de conscience en ce qui a trait aux affaires franco-ontariennes	25,6	17,8	20,3	15,0	21,3	2,88	1,48					
Une personne m'a beaucoup encouragé(e) à m'engager dans les affaires franco-ontariennes	30,8	16,4	19,8	14,8	18,2	2,73	1,49					
Des rapports négatifs avec les Anglais m'ont fait comprendre l'importance de travailler pour la communauté franco-ontarienne	52,9	17,4	10,1	9,5	10,1	2,06	1,39					
Chez moi, c'est une question de famille : mes parents se sont toujours intéressés aux affaires francophones	18,1	12,0	15,3	16,3	38,3	3,45	1,53					
J'ai été amené(e) à m'intéresser aux questions franco-ontariennes à partir de mon expérience de travail	20,9	9,8	15,3	22,4	31,6	3,34	1,52					
J'ai commencé par de petites activités, puis j'ai pris conscience de l'importance de m'impliquer activement dans la vie franco-ontarienne	14,9	12,1	22,6	19,5	31,0	3,40	1,41					
C'est pendant mes études secondaires que je me suis intéressé(e) à la vie francophone	48,5	14,1	14,1	9,5	13,8	2,26	1,48					
C'est pendant mes études postsecondaires que je me suis intéressé(e) à la vie francophone	48,8	12,9	16,0	9,4	12,9	2,25	1,46					
L'intérêt pour les affaires franco-ontariennes s'est manifesté sans raison particulière : j'ai eu tout à coup envie d'être utile à ma communauté	24,0	12,1	15,9	17,8	30,2	3,18	1,56					
C'est un peu comme si mon intérêt pour les questions francophones avait toujours été en moi	11,5	10,5	17,6	16,4	44,0	3,71	1,41					
Un élément particulier a déclenché mon intérêt pour les affaires franco-ontariennes	53,7	13,5	8,5	8,9	15,3	2,19	1,53					

\* Les sommes des pourcentages ne donnent pas toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

Dans l'ensemble, l'intérêt pour le français n'est pas ponctuel. D'abord on peut voir que 44,0 % des leaders interrogés sont « tout à fait d'accord » avec la proposition selon laquelle l'intérêt pour les questions francophones aurait toujours été en eux ; 11,5 % seulement ne sont « pas du tout d'accord » avec une telle assertion. Ensuite, 38,3 % des représentants voient dans leur action une question d'héritage familial ; 18,1 % d'entre eux seulement sont en désaccord absolu avec l'énoncé ; la moyenne est de 3,45, ce qui indique la tendance vers l'assentiment. Enfin, 53,7 % de tous ces gens ne sont « pas du tout d'accord » avec l'énoncé qui affirme qu'un élément particulier a déclenché un intérêt pour les affaires franco-ontariennes. Ces chiffres tendent à montrer que, pour la majorité des leaders franco-ontariens, le souci pour le français est moins le fait d'une révélation que, bien simplement, la réalisation d'un être historicisé dans la francité et s'historicisant à travers elle. Dans la mesure où un état ne relève pas d'une cause spécifique, il se déploie dans un ensemble diffus et multiple de déterminants historiques. Et cet ensemble est bel et bien flou, aux yeux de la plupart des répondants : les corrélations entre les énoncés sont faibles – elles ne dépassent la valeur de  $r = 0,40$  que pour quatre liens sur cinquante-cinq : 1) entre l'énoncé sur l'influence des amis et celui sur l'influence d'une personne proche ( $r = 0,56$ ) ; 2) entre l'énoncé sur la progression dans l'activité et celui sur l'influence de la personne proche ( $r = 0,41$ ) ; 3) entre l'énoncé sur l'influence de la famille et celui sur la permanence de l'intérêt ( $r = 0,48$ ) et 4) entre l'énoncé sur l'influence de l'école secondaire et celui sur l'influence de l'école postsecondaire ( $r = 0,54$ ). Et ces quatre corrélations sont beaucoup plus attribuables à la similitude des énoncés qu'à la convergence des événements, c'est-à-dire qu'elles sont loin de confirmer l'hypothèse de la spécificité des déterminants. Pour la plupart, les leaders s'intéressent au fait français parce qu'il s'impose à eux ou s'est imposé un peu partout, à tous moments, dans les choses de la vie, parce que l'histoire a produit cette identité ou parce qu'ils ont produit cette identité dans la vie. Leur engagement est la manifestation de cet état, à moins qu'il ne s'agisse d'une occupation qui se soit offerte parce que l'histoire avait rendu les circonstances favorables, c'est-à-dire parce que la disposition au français les avait inscrits dans ce champ de possibilités. Les représentants franco-ontariens ne sont pas non plus ce qu'ils sont parce que l'autre – l'Anglais – s'est montré inconvenant ; leur identité, ils se la doivent à eux-mêmes.

Il reste toutefois que certains individus (15,3 %) disent pouvoir repérer un événement qui aurait suscité leur intérêt pour les affaires francophones. Ces personnes n'ont pas d'âge spécifique : elles ont entre vingt et un et soixante-dix ans, et, en moyenne, 47,9 ans ( $s = 13,7$ ). Or, si on les extrait de l'échantillon, on découvre que 40,0 % d'entre elles sont « tout à fait d'accord » avec l'énoncé qui évoque l'influence des amis, 32,5 % avec la proposition qui insiste sur l'influence d'un proche ; 43,9 % sont encore « tout à fait d'accord » pour dire qu'il faut voir là la trace

**TABLEAU 2**  
*Positions relatives aux énoncés sur l'engagement dans l'organisme\**

Énoncé	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord					Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
Les objectifs de l'organisme correspondent à mes attentes et à mes convictions, ce qui a motivé mon engagement	1,5	1,8	7,3	17,7	71,6	4,6	0,83					
L'organisme a à cœur les affaires francophones, ce qui a motivé mon engagement	3,7	4,3	15,0	19,9	57,2	4,2	1,08					
L'organisme jouit d'une bonne réputation dans le milieu, ce qui a motivé mon engagement	7,1	4,3	11,1	20,3	57,2	4,2	1,21					
C'est le fait d'avoir obtenu un poste rémunéré qui est à l'origine de mon engagement dans l'organisme	53,4	7,2	10,6	8,4	20,3	2,4	1,64					
C'est en suivant les conseils d'amis qui sont déjà dans l'organisme que je me suis engagé(e)	48,9	10,2	12,4	11,1	17,3	2,4	1,58					
J'ai commencé par de petites activités, puis je me suis engagé(e) plus à fond dans l'organisme	37,0	9,2	8,5	13,0	32,3	2,9	1,73					
Ce sont des responsables de l'organisme qui m'ont invité(e) à faire partie de leur équipe	28,6	5,9	9,6	14,6	41,3	3,3	1,7					
J'avais tout simplement envie de m'impliquer dans un organisme, c'est ainsi que je me suis engagé(e) dans celui-ci	32,6	8,3	10,9	13,4	34,8	3,1	1,71					

\* Les sommes des pourcentages ne donnent pas toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

de la famille, 56,1 % pour affirmer que l'intérêt aurait toujours été en eux, 39,0 % pour soutenir que l'engagement résulte d'une expérience de travail. Et l'on ne rapporte ici que les énoncés pour lesquels les personnes se présentent comme « tout à fait d'accord ». Or, ces observations soulignent le caractère exceptionnel de la révélation simple ou de l'unique incitatif : même chez les gens qui témoignent être en parfait accord avec l'énoncé qui propose qu'un élément particulier a provoqué l'intérêt pour les affaires franco-ontariennes, on trouve bon nombre de facteurs de détermination autres, ou, à tout le moins, une disposition bien aménagée.

On a procédé de la même manière pour savoir comment les représentants en étaient venus à s'impliquer dans l'organisme où le questionnaire leur est parvenu : on a proposé des énoncés auxquels correspondait une échelle de 1 à 5. Si l'on prend la distribution dans son ensemble, on constate que le travail rémunéré présente pour peu de personnes un incitatif à l'engagement dans l'organisme : 53,4 % des répondants se disent en total désaccord avec cette affirmation. Cependant, si l'on décompose les positions par secteur d'activité, on remarque que l'influence de l'emploi se révèle très variable<sup>12</sup>. En éducation (34,6 %), en santé (50,0 %) et en économie (27,1 %), par exemple, les proportions de personnes qui sont tout à fait en accord avec l'énoncé sont plus grandes qu'ailleurs : dans le domaine de la culture (85,7 %), dans les organismes qui s'occupent de la condition féminine (70,6 %) ou dans les autres associations, c'est-à-dire dans les organismes sociaux surtout (75,9 %), les pourcentages de désapprobation nette sont très marqués, ce qui rappelle l'importance des facteurs autres que la rémunération. Cette importance est manifeste dans les positions relatives à l'énoncé qui porte sur la correspondance entre les attentes et les convictions du représentant, d'une part, et les objectifs de l'organisme, d'autre part : 71,6 % d'accord absolu, une moyenne aussi forte que 4,56 et un écart type aussi faible que 0,83. Les gens s'impliquent donc dans des organismes avec lesquels ils se sentent quelque affinité. Le fait que « l'organisme a à cœur les affaires francophones » constitue, lui aussi, un facteur important de l'engagement (moyenne = 4,23 ; écart-type = 1,08), quoique subordonné aux attentes et aux convictions. La réputation de l'organisme n'est pas non plus à négliger (moyenne = 4,16 ; écart-type = 1,21). D'autres facteurs interviennent comme éléments de l'engagement dans l'organisme, mais ils procèdent de trajectoires particulières qui ne sont pas propres aux Franco-Ontariens. Le répondant témoigne de son autonomie en affirmant souvent qu'il ne s'engage pas à la suite de conseils des amis (moyenne = 2,38 ; écart-type = 1,58) ; pour le reste, les voies par lesquelles il en vient à le faire sont aléatoires : parfois l'engagement a été progressif, parfois

12. On le voit en ramenant à sept catégories (éducation, économie, culture, santé, femme, politique, autres) l'ensemble des domaines d'activité et en calculant un  $\chi^2$ , cela afin de pouvoir vérifier les proportions :  $\chi^2 = 131,13$  ;  $D = 24$  ;  $p < 0,001$ . Bien entendu, une analyse de variance permettrait de voir une différence de moyenne sur l'échelle de Likert en fonction du domaine d'activité ( $F_{(6,312)} = 17,49$  ;  $p < 0,001$ ).

non (moyenne = 2,94 ; écart-type = 1,73) ; tantôt le représentant a été invité par des responsables, tantôt non (moyenne = 3,34 ; écart-type = 1,70) ; dans certains cas il s'est impliqué dans cet organisme particulier par hasard, simplement après avoir eu envie de s'engager dans quelque chose, dans certains autres non (moyenne = 3,10 ; écart-type = 1,71).

Les représentants franco-ontariens agissent dans des organismes qui, par-dessus tout, correspondent, dans leur esprit, à leur être. La langue est fortement déterminante de leur action. Mais ils en viennent à s'engager un peu par hasard, selon les événements de la vie. Certes, ce hasard n'est pas absolu puisqu'il est délimité par les affinités de principes ; mais on ne peut pas dire que les leaders en viennent à travailler dans un organisme franco-ontarien en particulier après avoir suivi une trajectoire bien définie : les voies qui y conduisent sont nombreuses.

##### 5. *L'attitude à l'égard du français*

Nous avons cherché à connaître l'attitude des représentants des organismes sur la question du français. Pour ce faire, nous leur avons proposé des énoncés en les invitant à prendre position relativement à chacun d'eux sur une échelle à cinq niveaux (1 = pas du tout d'accord ; 5 = tout à fait d'accord). Nous avons regroupé ces énoncés en trois catégories : l'une concerne les émotions entretenues à l'égard de soi et des autres ; une seconde réunit les propositions où s'exprime une opinion de type culturel ; une dernière porte sur la manière dont on imagine l'avenir.

Les leaders franco-ontariens n'hésitent pas à se présenter comme francophones ni à « bien parler » leur langue. Les résultats sont beaucoup plus nets que ceux qu'on obtiendrait si l'on interrogeait les jeunes de quinze ans, par exemple (LAFLAMME et DENNIE, 1990) : la honte d'aborder les personnes en français est exceptionnelle ; la gêne d'être francophone est rare ; l'impression selon laquelle il faille parler un français dérivé, impropre, est inhabituelle. Les leaders franco-ontariens n'ont pas de problème d'identité de cet ordre : il s'affichent comme francophones et ne tentent pas d'atténuer cette affirmation par quelque recours à une langue spéciale. Cette affirmation, cependant, ne coïncide pas avec une estime de soi nette et universelle : plus de 50 % d'entre eux ne sont pas « tout à fait d'accord » avec l'énoncé « Je voue une grande admiration aux francophones ». Aimer sa francité ou s'aimer dans sa francité, ce n'est pas automatiquement entretenir un culte pour soi ; c'est avoir des réserves envers les anglophones (moyenne = 2,97 pour les opinions relatives à l'énoncé « Je voue une grande admiration aux anglophones ») sans pour autant tomber dans la défiance (moyenne = 1,86 pour les opinions relatives à l'énoncé « J'éprouve de la méfiance à



l'égard des anglophones »)<sup>13</sup> ; ce n'est pas, par ailleurs, se couper des autres groupes (moyenne = 1,53 pour ce qui est de la distribution des opinions concernant l'énoncé « J'éprouve de la méfiance à l'égard des communautés culturelles »). Dans l'ensemble, donc, les représentants des organismes franco-ontariens ne craignent pas de témoigner du fait qu'ils sont d'expression française et leur rapport à l'autre est nuancé.

TABLEAU 3

*Positions relatives aux énoncés sur les sentiments à l'égard de soi et des autres\**

Énoncé	Pas du tout d'accord		Tout à fait d'accord			Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5		
J'ai honte de m'adresser aux personnes en français d'abord	93,8	3,6	1,5	--	1,2	1,11	0,52
Il est mal vu de bien parler français	87,4	7,4	2,6	0,6	2,1	1,23	0,72
Les francophones m'inspirent de la gêne	81,9	6,0	6,9	2,1	3,0	1,38	0,93
J'éprouve de la méfiance à l'égard des anglophones	55,4	17,7	17,1	5,2	4,6	1,86	1,15
Je voue une grande admiration aux francophones	14,6	3,3	18,8	14,0	49,2	3,8	1,45
Je voue une grande admiration aux anglophones	21,9	11,4	34,3	12,7	19,6	2,97	1,38
J'éprouve de la méfiance à l'égard des communautés culturelles	67,9	15,9	13,2	1,2	1,8	1,53	0,9

\* Les sommes des pourcentages ne donnent toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

Rares sont les leaders franco-ontariens pour lesquels la disparition du français en Ontario est inéluctable (4,5 %) ou qui n'entendent pas du tout les analyses qui font état de la précarité de la situation franco-ontarienne (9,5 %). La plupart d'entre

13. Mais ne pas structurellement se défier de l'anglophone, ce n'est pas toujours s'imaginer être respecté par lui : pour l'énoncé « Les anglophones méprisent les francophones », la moyenne est de 2,47 ; 29,6 % des répondants seulement ont encerclé le chiffre un, « pas du tout d'accord ».

eux entretiennent, à un degré ou à un autre, l'idée d'une population menacée, et c'est probablement à cette impression que s'alimente la vigueur de leur action.

Les clichés sur la culture française ne trouvent pas facilement leur approbation : 13,3 % des leaders sont « tout à fait d'accord » pour dire que « le français est une langue de vie » alors que « l'anglais est une langue de travail » ; 5,9 % jugent catégoriquement que « la chanson populaire est plus poignante en anglais qu'en français » ; 2,4 % diraient fermement que « la culture anglaise est plus intéressante que la culture française » ; pour ces trois énoncés, les moyennes sur l'échelle de 1 à 5 sont respectivement de 2,25, 1,8 et 1,23, ce qui témoigne de façon éloquent de la tendance au désaccord.

TABLEAU 4

*Positions relatives aux énoncés sur la culture franco-ontarienne et son avenir\**

Énoncé	<i>Pas du tout d'accord</i>					<i>Tout à fait d'accord</i>	Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5			
La disparition du français, en Ontario, est inévitable	53,3	16,7	19,0	6,5	4,5		1,92	1,18
Le français est une langue de vie ; l'anglais est une langue de travail	49,4	10,5	19,0	7,8	13,3		2,25	1,46
La culture anglaise est plus intéressante que la culture française	89,4	3,5	4,1	0,6	2,4		1,23	0,76
La chanson populaire est plus poignante en anglais qu'en français	65,6	7,7	14,2	6,5	5,9		1,8	1,25
Les analystes disent que la situation des francophones est alarmante mais les choses ne sont pas si mauvaises qu'ils les font paraître	24,2	21,1	33,0	12,2	9,5		2,62	1,24

\* Les sommes des pourcentages ne donnent toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

Dans l'esprit de la grande majorité des représentants, les Franco-Ontariens ne doivent pas craindre de choquer les anglophones par leurs revendications (moyenne = 1,43). Cependant, les opinions sur le contenu de ces revendications sont assez partagées (moyenne = 2,36 ; écart-type = 1,43) : moins de 40 % des leaders

récusent l'idée qu'elles « sont aujourd'hui dépassées » ; près de 25 % d'entre eux encerclent la valeur 3 sur l'échelle de 1 à 5, montrant par là qu'ils ne savent trop quelle position adopter. Cette hésitation est certainement une manifestation de la transformation du rôle de l'État. Il n'existe pas de différence significative selon les domaines d'activité des leaders<sup>14</sup>, et on ne peut donc pas affirmer que, dans les secteurs fortement subventionnés, les opinions tendent à être plus communément défavorables à un changement dans la tradition revendicatrice.

Les leaders sont très peu à tenir le Québec responsable de la situation des Franco-Ontariens si on les dépeint comme « affaiblis et divisés entre eux » (moyenne = 1,76). Par ailleurs, dans la distribution des positions relatives à la francophonie internationale, le sentiment d'autonomie côtoie la conscience de l'appartenance à une vaste culture, qui apparaît pour plusieurs comme un facteur de reproduction (moyenne = 2,47).

Pour la plupart des représentants des organismes franco-ontariens, l'avenir de la communauté ne passe pas ou passe peu par un retour à la religion (moyenne = 1,91). En fait, les pistes que doivent emprunter les Franco-Ontariens n'apparaissent pas clairement à tous. Le projet d'un partenariat avec les anglophones obtient une moyenne de 2,49 ; l'intention de « parler de la culture, de la langue, de l'éducation comme [si l'on était] en affaires », une moyenne de 3,44 ; l'idée qui consiste à « vendre [le] bilinguisme pour occuper des emplois bilingues et attirer les industries », une moyenne de 3,42 ; enfin, la volonté de faire reposer l'avenir sur « les gens d'affaires », une moyenne de 2,91. Ces moyennes, qui se situent toutes près de 3, révèlent à quel point règne l'ambiguïté. Cette ambiguïté renvoie à la diversité des voies que peut emprunter l'Ontario français : si certains ne savent trop quoi penser, d'autres le savent clairement, que leur opinion soit négative ou affirmative. L'avenir franco-ontarien se dessine donc en fonction de personnes qui, premièrement, s'engagent clairement dans des avenues ou qui sont prêtes à appuyer ces orientations, deuxièmement, refusent de s'engager dans ces avenues ou d'appuyer les démarches en ce sens, et, enfin, ne savent trop quelle direction prendre.

## 6. *Les organismes*

Il importe maintenant de s'interroger sur les organismes eux-mêmes, tels que les perçoivent les répondants.

---

14. On le voit en ramenant à sept catégories (éducation, économie, culture, santé, femme, politique, autres) l'ensemble des domaines d'activité et en effectuant une analyse de variance :  $F_{(6,316)} = 0,57$  ;  $p = 0,75$ .

TABLEAU 5

Positions relatives aux énoncés sur les stratégies qui concernent les Franco-Ontariens dans leur ensemble\*

Énoncé	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord					Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
Si les Franco-Ontarien(ne) sont affaiblis, et divisés entre eux, c'est à cause des Québécois qui les laissent tomber	66,0	7,8	14,2	8,1	3,9	1,76	1,19					
Les revendications des Franco-Ontarien(ne)s (établissements scolaires, services, financement spécifique, gestion autonome, etc.) sont aujourd'hui dépassées. Il faut en inventer d'autres plus adaptées au contexte actuel	38,6	17,3	24,4	9,0	10,8	2,36	1,36					
Pour s'en sortir, comme entité minoritaire, on n'a pas le choix : il faut établir un partenariat avec les anglophones	29,4	22,1	27,9	11,2	9,4	2,49	1,28					
Pour s'en sortir, les Franco-Ontarien(ne)s doivent parler de la culture, de la langue, de l'éducation comme s'ils étaient en affaires	13,3	12,0	23,8	19,8	31,2	3,44	1,38					
Les Franco-Ontarien(ne)s doivent vendre leur bilinguisme pour occuper des emplois bilingues et attirer les industries	16,7	8,8	22,4	20,6	31,5	3,42	1,43					
Les Franco-Ontarien(ne)s doivent compter sur les gens d'affaires de leur communauté pour s'en sortir	23,4	15,4	25,2	19,4	16,6	2,91	1,39					
Sans la francophonie internationale, les Franco-Ontarien(ne)s ne peuvent pas s'en sortir	34,1	18,3	25,7	10,8	11,1	2,47	1,35					
Les Franco-Ontarien(ne)s doivent revaloriser leur religion pour se développer	57,8	14,3	14,9	5,8	7,3	1,91	1,27					
Les francophones ne doivent pas trop demander parce qu'ils voient choquer les anglophones	79,4	8,0	6,5	2,9	3,2	1,43	0,97					

*Objectifs et fait français*

Nous avons demandé aux répondants de se situer relativement à des propositions définissant au moment de sa fondation les objectifs de l'organisme dont ils font partie. Or, ce qui se révèle de prime abord pour l'ensemble des propositions, c'est la dispersion des réponses : si le développement du fait français constitue l'un des objectifs de l'organisme pour la plupart des leaders, il n'en est pas pour autant le seul : c'est ce qu'expriment, d'une part, les moyennes qui se situent entre 3,18 et 4,19 et, d'autre part, le fait que, pour cinq énoncés sur sept, moins de 50 % des individus sont « tout à fait d'accord ». Les organismes franco-ontariens ont, à un degré ou à un autre, pour fin la francité, mais aussi la santé, l'éducation, l'économie, la condition féminine – il y a toujours moins de 27 % de réponses où se manifeste un total désaccord. Le domaine d'activité fait varier les réponses. Pour l'énoncé sur la promotion de la culture franco-ontarienne, les organismes politiques (moyenne = 4,47) et culturels (moyenne = 4,37) présentent les plus hautes moyennes et ceux qui ont trait à la santé (moyenne = 2,42), les plus faibles<sup>15</sup>. Pour l'énoncé sur la préservation du patrimoine culturel, on retrouve à peu près le même modèle avec des moyennes plus élevées en politique (moyenne = 4,13) et en culture (moyenne = 4,55) et une moyenne plus faible en santé (moyenne = 2,54)<sup>16</sup>. La défense des droits des Franco-Ontariens est principalement le lot des organismes politiques (moyenne = 4,53) et des organismes féminins (moyenne = 4,12) ; s'en soucient moins les organismes en santé (moyenne = 2,88) et en culture (moyenne = 2,83)<sup>17</sup>. L'énoncé sur le développement économique trouve son plus grand assentiment dans les associations à finalité économique (moyenne = 4,67) ; il suscite le plus de désaccord en santé (moyenne = 2,42), dans les groupements culturels (moyenne = 2,53) et dans les autres organismes (moyenne = 2,75)<sup>18</sup>. Les organismes œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la politique sont ceux qui insistent le plus sur l'éducation des francophones (moyennes = 4,53 et 4,20 respectivement) ; les organismes en santé (moyenne = 2,76) sont ceux qui y accordent le moins d'attention<sup>19</sup>. L'offre de biens et de services « sans égard à l'appartenance ethnique » trouve son plus haut niveau d'approbation en santé et en éducation (moyennes = 4,37 et 4,00 respectivement) ; son plus faible niveau se

15. Encore ici, on ramène à sept catégories (éducation, économie, culture, santé, femme, politique, autres) l'ensemble des domaines d'activité.  $F_{(6;310)} = 0,57$  ;  $p < 0,001$ .

16.  $F_{(6;310)} = 4,67$  ;  $p < 0,001$ .

17.  $F_{(6;310)} = 4,76$  ;  $p < 0,001$ .

18.  $F_{(6;295)} = 12,46$  ;  $p < 0,001$ .

19.  $F_{(6;300)} = 6,63$  ;  $p < 0,001$ .

TABLEAU 6

*Positions relatives aux énoncés sur les objectifs de l'organisme au moment de sa fondation\**

Énoncé Au moment de sa fondation, l'objectif de l'organisme :	Pas du tout d'accord		Tout à fait d'accord			Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5		
était de promouvoir la culture franco-ontarienne	17,9	6,0	13,5	9,1	53,6	3,75	1,57
était de préserver le patrimoine culturel	16,1	7,4	15,8	12,5	48,2	3,7	1,52
était de défendre les droits des Franco-Ontarien(ne)s	21,7	10,1	15,7	13,5	39,0	3,38	1,59
était de travailler au développement économique des francophones	26,4	10,9	16,2	11,6	35,0	3,18	1,63
était de travailler à l'éducation des francophones	12,3	9,1	15,9	15,6	47,1	3,76	1,43
était d'offrir des biens et des services, sans égard à l'appartenance ethnique	21,1	8,1	12,3	13,0	45,5	3,53	1,61
était de constituer un milieu favorisant les échanges entre francophones	8,9	3,1	9,8	16,3	62,0	4,19	1,27

\* Les sommes des pourcentages ne donnent toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

trouve dans les groupements culturels (moyenne = 3,21)<sup>20</sup>. On ne remarque pas de différence de moyennes significative en fonction des domaines d'activité pour les réponses se rapportant à l'énoncé qui veut que le but de l'organisme soit de favoriser les échanges entre francophones<sup>21</sup> : la moyenne est partout assez élevée.

Au moment de leur fondation, les organismes se consacraient à la francophonie, mais non pas de façon exclusive, c'est-à-dire qu'ils avaient pour fin la francité en même temps qu'ils s'occupaient d'autre chose, de toutes ces autres choses

20.  $F_{(6,300)} = 2,75$  ;  $p < 0,01$ .

21.  $F_{(6,310)} = 1,26$  ;  $p = 0,27$

essentielles à une culture, sans lesquelles une culture ne peut se reproduire. Se consacrer à la francité, c'est le faire par le biais de l'économie, de la santé, de l'éducation – comme par celui du loisir, par ailleurs. Ainsi les fins des organismes ne peuvent se résumer à la francité pour la simple raison qu'une culture n'est pas que langue.

### *Transformation des objectifs*

Selon la plupart des répondants (72,3 %), les objectifs ne diffèrent pas de ce qu'ils étaient au moment de la fondation de l'organisme. L'âge de l'organisme influence toutefois fortement la réponse : il est plus élevé en moyenne chez les représentants qui affirment que les objectifs ont changé (moyenne = 13,83) que chez les autres (moyenne = 8,44)<sup>22</sup>. Plus l'organisme est jeune, par conséquent, moins il est probable qu'on en ait changé les buts.

Les réponses varient aussi selon le domaine d'activité<sup>23</sup>. On compte, par exemple, une plus grande proportion d'organismes qui auraient changé d'activité dans les associations féminines (50,0 %) ou dans les organismes politiques (46,7 %) que dans les groupements qui se consacrent à l'éducation (14,6 %) ou à l'économie (14,3 %). C'est que, d'une part, la situation des femmes s'est grandement transformée au cours des dernières décennies et que, d'autre part, les organismes politiques comme l'ACFO peuvent moins profiter des subventions de l'État et doivent, par ailleurs, ajuster leurs projets en fonction de la transformation de la société ; il est vrai également que les organismes préoccupés par l'éducation doivent toujours veiller à l'enseignement et que les centres d'alphabétisation ne peuvent avoir pour tâche que l'alphabétisation, comme il est vrai que les caisses populaires peuvent ajouter des services financiers à ceux qu'elles offraient auparavant sans toutefois que cela change fondamentalement leurs objectifs : la philosophie de la coopération perdure comme se perpétuent les exigences de l'économie de marché.

Pour les organismes dont les objectifs ont changé, nous avons vérifié si la transformation avait eu lieu en regard de la francité. Pour ce faire, nous avons comparé les sept opinions sur les objectifs relatifs au français au moment de la fondation de l'organisme à celles qui se rapportaient à ces objectifs au moment de la collecte des données. Nous avons pu ainsi effectuer des analyses de différence de moyennes pour des mesures répétées. Une seule des sept analyses a relevé un écart significatif : selon l'estimation des répondants, au moment de leur fondation, la défense des droits des Franco-Ontariens était légèrement moins caractéristique des

22.  $t = 3,14$  ;  $D = 114,57$  ;  $p < 0,01$ .

23.  $\chi^2 = 22,02$  ;  $D = 6$  ;  $p < 0,01$ .

TABLEAU 7

*Positions relatives aux énoncés sur les causes du changement des objectifs\**

Énoncé	Pas du tout d'accord		Tout à fait d'accord			Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5		
Les objectifs ne répondaient plus aux besoins de la population	42,4	10,6	15,2	15,2	16,7	2,52	1,56
Les objectifs ont changé à cause de la venue d'une nouvelle équipe	34,8	13,6	22,7	16,7	12,1	2,58	1,43
Les anciens objectifs ont été sévèrement critiqués	54,0	12,7	23,8	3,2	6,3	1,95	1,22
On a changé les objectifs pour des raisons stratégiques (financement, politique, visibilité...)	26,9	7,5	19,4	16,4	29,9	3,15	1,59
Les objectifs ont changé parce que la mission de l'organisme a changé	47,7	6,2	18,5	7,7	20,0	2,46	1,61
Les objectifs ont changé à cause du changement de nom de l'organisme	82,8	7,8	6,3	--	3,1	1,33	0,86
Les objectifs ont changé à cause de certains problèmes de financement, de gestion, de relations de travail, etc.	44,6	7,7	15,4	12,3	20,0	2,55	1,62

\* Les sommes des pourcentages ne donnent toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

associations (moyenne = 3,39 pour moyenne = 3,73)<sup>24</sup>. Pour tous les autres cas – promotion de la culture franco-ontarienne, préservation du patrimoine culturel, développement économique des francophones, etc. –, on ne note aucune distinction entre hier et aujourd'hui : les organismes ne se consacrent ni moins ni plus à la francophonie qu'ils ne le faisaient antérieurement.

24.  $t = -2,52$  ;  $D = 68$  ;  $p < 0,05$ .



Nous avons aussi voulu découvrir en quoi, par-delà la francité, ces organismes avaient changé.

Il n'existe à peu près pas d'organismes où les changements soient attribuables à la modification du nom ; c'est le seul résultat net qu'on obtienne : 42,4 % des représentants des organismes où il y a eu quelque transformation ne sont « pas du tout d'accord » pour dire que ces changements viennent du fait que les besoins de la population ont changé ; plus de la moitié de répondants, donc, considère que, à un degré ou à un autre, les besoins ne sont plus ce qu'ils étaient et qu'il a fallu procéder à des ajustements. On constate la même réaction pour tous les énoncés : hormis le changement de nom, de 46 % à 73 % des répondants estiment que les raisons proposées ont plus ou moins suscité certaines innovations : la venue d'une nouvelle équipe (65,2 %), la critique des anciens objectifs (46,0 %), le renouveau stratégique (73,1 %), le réaménagement de la mission (52,3 %), les problèmes de financement (55,4 %).

Pour tous ces énoncés, nous avons vérifié l'effet du domaine d'activité. Certes, l'échantillon est petit – réduit qu'il est au seul ensemble des organismes où il y a eu des changements d'objectifs – pour donner crédit à ce genre d'analyse ; les résultats constituent donc davantage des indications que des inférences réelles. Quoi qu'il en soit, aucune des analyses de variance n'a permis de conclure à l'inégalité des moyennes. Ces moyennes, en effet, sont généralement très proches les unes des autres ; néanmoins, on peut imaginer qu'un échantillon plus étendu aurait permis de voir que la venue d'une nouvelle équipe aurait eu moins d'influence dans les organismes économiques qu'ailleurs, que les raisons stratégiques auraient eu plus d'influence dans les organismes aux fins politiques que dans les autres et que les problèmes de financement auraient moins été un motif de transformation dans les associations pour les femmes que dans les autres.

En fait, quand les organismes ont connu des changements, c'est qu'ils ont dû réagir à la fois à leur dynamique interne et à des facteurs sociopolitiques généraux.

#### *Les problèmes actuels*

Quelles que soient les causes de l'engagement, quelle que soit l'attitude à l'égard de soi et des autres, quelle que soit la vision de l'avenir franco-ontarien, que les objectifs des organismes aient ou non changé, il faut se demander quels problèmes se posent actuellement aux associations qui desservent l'Ontario français.

Bon nombre d'organismes connaissent des problèmes de leadership, de l'aveu même de leurs représentants : 25,8 % seulement déclarent n'en avoir aucun. C'est dans les associations politiques que ces problèmes se font le plus sentir (moyenne = 3,87) et en éducation qu'ils semblent les moins criants

(moyenne = 2,68)<sup>25</sup>. Si des organismes particuliers sont à l'abri de ces difficultés, aucun domaine d'activité ne semble en être exempt.

L'essoufflement des membres affecte aussi tous les secteurs d'activité mais sans distinction significative<sup>26</sup>. Les organismes qui n'en souffrent pas du tout comptent pour moins de 25 %.

Le manque de bénévoles se fait sentir principalement dans les regroupements pour les femmes (moyenne = 3,85) et dans les associations politiques (moyenne = 3,80) ; il paraît moins pressant, quoiqu'il soit là réel aussi, dans les organismes économiques (moyenne = 2,48)<sup>27</sup>. Le problème est inexistant pour 20,4 % des groupes, selon les répondants.

Il n'y a que 39,5 % des groupes dont les leaders ne sentent aucune menace de disparition ; dans 22,3 % des cas, ceux-ci sont « tout à fait d'accord » avec cette éventualité. L'analyse de variance ne détecte pas de différence significative selon le domaine d'activité<sup>28</sup>.

Dans le secteur politique, le manque de ressources est assez marqué (moyenne = 4,07), plus en tout cas que dans les domaines comme l'économie (moyenne = 2,54) ou les services aux femmes (moyenne = 2,81)<sup>29</sup>. Dans l'ensemble, à peu près un organisme sur cinq ne connaît pas ces difficultés.

Au sein de la plupart des organismes, les relations sont harmonieuses et l'on ne peut pas dire que des secteurs d'activité donnent davantage lieu à des conflits que d'autres<sup>30</sup>.

La majorité des représentants n'ont pas l'impression d'appartenir à un organisme qui connaît des problèmes de crédibilité (moyenne = 1,97 ; écart-type = 1,29). Il n'y a que 6,1 % d'entre eux qui soient « tout à fait d'accord » avec l'énoncé. On ne note pas de différence significative entre les domaines<sup>31</sup>.

---

25.  $F_{(6; 306)} = 2,16 ; p < 0,05$ .

26.  $F_{(6; 301)} = 2,09 ; p = 0,054$ .

27.  $F_{(6; 300)} = 4,42 ; p < 0,001$ .

28.  $F_{(6; 306)} = 1,86 ; p = 0,09$ .

29.  $F_{(6; 309)} = 4,36 ; p < 0,001$ .

30.  $F_{(6; 305)} = 1,96 ; p = 0,07$ .

31.  $F_{(6; 305)} = 1,45 ; p = 0,19$ .

TABLEAU 8

*Positions relatives aux énoncés sur les problèmes de l'organisme\**

Énoncé	Pas du tout d'accord		Tout à fait d'accord			Moyenne	Écart-type
	1	2	3	4	5		
Les problèmes suivants concernent grandement mon organisme :							
renouvellement du leadership	25,8	6,7	16,6	20,7	30,3	3,23	1,57
essoufflement des membres	22,0	10,7	17,2	19,4	30,7	3,26	1,53
manque de bénévoles	20,4	8,6	19,4	17,8	33,8	3,36	1,52
menace de disparition	39,5	14,0	13,1	11,1	22,3	2,63	1,61
manque de ressources	20,8	15,5	19,9	16,1	27,8	3,15	1,5
conflits internes	63,3	16,0	9,9	6,4	4,5	1,73	1,15
crédibilité dans le milieu	55,3	14,9	13,3	10,4	6,1	1,97	1,29
surcharge de travail	28,8	13,6	18,1	17,2	22,3	2,91	1,53
lourdeur des structures de l'organisme	51,6	16,9	16,2	7,1	8,1	2,03	1,3

\* Les sommes des pourcentages ne donnent toujours exactement 100 % à cause de la règle utilisée pour arrondir à une décimale.

La surcharge de travail n'atteint pas tous les organismes de la même manière. Les organismes politiques (moyenne = 4,00) semblent en être affectés davantage que les autres. Le problème est moins intense dans les groupes de femmes (moyenne = 2,33) et dans les associations économiques (moyenne = 2,38)<sup>32</sup>. Près de 30 % des organismes, selon les représentants, n'éprouvent pas de difficultés liées à la surcharge de travail.

Quand on demande aux répondants de signaler si leur organisme connaît des problèmes de lourdeur structurelle, ils tendent à répondre par la négative (moyenne = 2,03) : 51,6 % d'entre eux ont le sentiment d'appartenir à des associations dont la structure est parfaitement adéquate. On ne trouve pas de variation significative entre les domaines d'activité - la moyenne la plus élevée est de 2,56 (éducation), et la plus faible, de 1,87 (économie)<sup>33</sup>.

32.  $F_{(6,301)} = 5,65$  ;  $p < 0,001$ .

33.  $F_{(6,300)} = 2,12$  ;  $p = 0,051$  ; cette incapacité de l'analyse à inférer une différence a pour raison l'importance des variations entre les individus.

On peut résumer ces dernières observations.

Cinq types de problèmes ne permettent pas de découvrir de différence significative selon le domaine d'activité : essoufflement des membres, menace de disparition, conflits internes, crédibilité dans le milieu et lourdeur des structures. Pour trois de ces problèmes, les moyennes générales sont assez faibles : conflits internes (1,73), crédibilité dans le milieu (1,97) et lourdeur des structures (2,03). Cela révèle que, de l'avis de leurs représentants, la gestion des organismes se déroule plutôt bien sous ces rapports. Les deux autres problèmes ne sont pas du même ordre ; il s'agit de situations généralisées puisqu'elles ne font pas de distinction selon les secteurs d'activité. L'essoufflement des membres touche 75 % des organismes. La menace de disparition en inquiète 60 %. Le recrutement se fait donc difficilement et le travail s'effectue dans des situations plus ou moins précaires. Et il faut bien souligner que ce ne sont pas des secteurs particuliers qui sont touchés : on a affaire ici à un problème de société et non à la marginalisation d'un secteur quelconque. On ne se sent pas moins menacé dans une caisse populaire que dans un groupe responsable de la santé ou de la culture. La transformation de la société, sur ce plan, n'épargne pas de lieu de l'action sociale ou de l'action associative ; elle épargnera parfois un organisme particulier, en raison de son histoire ou de sa situation propre.

Les quatre autres formes de problèmes sont répandues, aussi, mais ne concernent pas tous les secteurs d'activité de la même manière : les faiblesses de leadership, le manque de bénévoles, le manque de ressources et la surcharge de travail frappent par-dessus tout le secteur politique. Les personnes engagées dans les organismes politiques sont surchargées, manquent de ressources de tous ordres, ont peine à recruter des bénévoles. Ainsi, le lieu par où la population intervient sur elle-même pour se reproduire comme collectivité est fortement fragilisé ; les associations franco-ontariennes ont de la difficulté à trouver des membres qui se donnent pour tâche le développement de la communauté franco-ontarienne dans son ensemble. Les associations qui offrent leurs services aux femmes réclament fortement, elles aussi, des bénévoles. Leurs services sont grandement sollicités dans une société où le statut de la femme n'est toujours pas égal à celui de l'homme et où l'État se décharge progressivement de sa responsabilité à l'égard des défavorisés. Cependant, il faut rappeler que les associations féminines sont parmi celles où la surcharge de travail et le manque de ressources sont les moins criants. Elles sont en cela semblables aux organismes économiques.

\*

\* \*

Le profil des leaders franco-ontariens apparaît conforme à ce que suggéraient les hypothèses : une population plutôt instruite, majoritairement féminine, pour laquelle les activités ont couramment lieu en français, au sein de laquelle circulent

des opinions modérées sur la majorité anglophone et où la reconnaissance de l'appartenance à la culture française se manifeste dans la dignité.

Ces personnes œuvrent dans un milieu associatif aux prises avec l'essoufflement de l'État-providence et, plus généralement, avec les problèmes des sociétés qui ont connu une forte industrialisation. On y voit assez clairement les gestes qui traduisent une aspiration à l'égalité pour la minorité, mais on constate aussi que ces gestes, dans l'ensemble, sont posés dans le tiraillement entre les deux tendances de la postmodernité : celle de l'idéologie néolibérale et celle de l'idéologie encore mal définie du postfordisme qui aspire à une société solidaire où le lien social prédomine. C'est ce que révèle l'hésitation sur les stratégies à adopter pour l'avenir.

L'avenir franco-ontarien n'est pas clairement envisagé, tout comme celui de toutes les populations où des débats ont cours, où les initiatives de développement ou d'opposition à une forme de développement sont nombreuses. Cette division – doit-on encore le rappeler – n'est pas le signe de l'inexistence d'une population mais le témoignage de la réalité d'un peuple qui vit dans la postmodernité. Par ailleurs, cette division ne contrevient pas à l'engagement envers la francophonie ; elle donne lieu à des actions plus ou moins concordantes dont la fin ultime est partout la même, celle du développement de la communauté. Le français sert de point de ralliement à diverses interventions dans de nombreux domaines de la communauté. Ce serait en ce sens que le facteur utilitaire, dont parle BRETON, pourrait avoir un sens, pourvu qu'on ne le dissocie pas des autres facteurs que sont le rapport de l'organisme à la communauté et l'identification culturelle.

Les positions sur les modifications des objectifs des organismes les plus vieux montrent bien que quelque chose a changé ; les positions sur les stratégies, sur les problèmes qui se présentent maintenant aux organismes révèlent que la fin de l'État-providence a rendu les organismes plus vulnérables en complexifiant la mobilisation et le recrutement, en surchargeant la tâche des divers acteurs et en fragilisant l'économie interne. Mais elle n'a pas modifié les objectifs fondamentaux de plusieurs associations alors que les gouvernements n'étaient plus en mesure d'apporter leur contribution : les leaders ont le sentiment que la mission de leur organisme doit être poursuivie. On note donc une certaine constance en ce qui a trait aux motifs de l'intervention et, par conséquent, une continuité aussi bien de la perception des besoins de la communauté que de ce que donne à observer cette même communauté aux agents de son développement. Il n'y a pas là matière à s'étonner quand on se rappelle que l'évolution, si profonde soit-elle, n'empêche pas qu'il faille toujours instruire, soigner, veiller à la culture et à l'économie, assurer une certaine équité entre les différents groupes qui constituent une collectivité, et ainsi de suite. La plupart des responsables, cependant, ont noté que, malgré cette perpétuation des objectifs fondamentaux, les moyens, eux, avaient changé, ce pourquoi la surcharge de travail, entre autres, est commune. La société postmoderne ne

donne plus les moyens d'antan ou ne les fournit plus de la même manière. En cela, elle contraint bon nombre d'organismes à se soucier de leur existence en même temps que de leur mission. Parfois, la nouvelle société fait naître de nouveaux besoins, de nouveaux imaginaires ; dans certains cas, le monde associatif arrive à générer les ressources qui permettent d'en tenir compte. Mais qu'il s'agisse de perpétuation d'un ordre antérieur, d'ajustement de cet ordre ou d'apparition d'un nouvel ordre, les organismes franco-ontariens, comme, en fait, tous ceux de sociétés postmodernes, sont contraints de promouvoir leur cause dans ses diverses facettes en même temps que de veiller au développement de la communauté qui leur permettra de se reproduire. Les représentants de l'Ontario français ont conscience de cette situation et c'est en elle qu'ils conjuguent leurs espoirs et leurs analyses.

Simon LAFLAMME

*Département de sociologie,  
Université Laurentienne.*

Rachid BAGAOUI

*Département de sociologie,  
Université Laurentienne.*

## BIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA, Michel et Anton BRENNER

1984 *Métamorphose de la société salariale : la France au projet*, Paris, Calmann-Lévy.

BAGAOUI, Rachid

1994 « Du modèle traditionnel à l'expérimentation de modèles participatifs : étude de cas d'une usine de meubles », dans : Paul R. BELANGER, Michel GRANT et Benoît LÉVESQUE (dirs), *La modernisation sociale des entreprises*, Les Presses de l'Université de Montréal, 123-143.

BAGAOUI, Rachid et Donald DENNIE

1998 *Répertoire des organismes de développement économique communautaire dans le Nord-Est de l'Ontario*, Département de sociologie, Université Laurentienne.

BAGAOUI, Rachid et Simon LAFLAMME

1997 « Les organismes franco-ontariens face à la crise de l'État-providence : continuité et rupture », *Revue du Nouvel-Ontario*, 21 : 73-89.

BERNARD, Roger

1998 *Le Canada français : entre mythe et réalité*, Ottawa, Le Nordir.

BOCK, Michel

1996 « Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue française », *Revue du Nouvel-Ontario*, 19 : 11-37.

BOYER, Robert et Jean-Pierre DURAND

1993 *L'après fordisme*, Paris, Syros, (Alternatives économiques.)

BRETON, Raymond

1991 *The Governance of Ethnic Communities*, New York, Greenwood Press.

BRETON, Raymond

1994 « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1 : 59-69.

BUREAU, Brigitte

1989 *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes de l'Ontario*, Association canadienne-française, Vanier.

CARDINAL, Linda *et al.*

*L'épanouissement des communautés de langue officielle. La perspective de leurs associations communautaires. Rapport présenté au ministère du Patrimoine canadien et au Commissariat aux langues officielles*, Ottawa.

CARRIÈRE, Fernand

1993 « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne », dans : J. Jaenen CORNELIUS (dir.), *Les Franco-Ontariens, 1960-1985*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 305-340.

CASTEL, Robert

1995 *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CHOQUETTE, Robert

1993 « L'Église de l'Ontario français », dans : J. Jaenen CORNELIUS (dir.), *Les Franco-Ontariens, 1960-1985*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 201-229.

DENNIE, Donald

1972 *Évaluation du programme d'animation socio-culturelle à Sudbury*, Ottawa, Secrétariat d'État.

FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE

1996 *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

FONTAN, Jean-Marc

1994 « Le développement économique communautaire québécois : éléments de synthèse et point de vue critique », *Revue internationale d'action communautaire*, XXXII, 72 : 115-126.

GERVAIS, Gaétan

1993 « L'Ontario français, 1821-1910 », dans : J. Jaenen CORNELIUS (dir.), *Les Franco-Ontariens, 1960-1985*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 49-124.

GREG, Allan

- 1996 « Fragmentation ou vitalité? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau- Brunswick », dans : Benoît CAZABON (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objet et méthodes*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 94-125.

JUTEAU, Danielle et Lise SÉGUIN-KIMPTON

- 1991 « La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique », dans : J. Jaenen CORNELIUS (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 265-304.

LAFLAMME, Simon et Christiane BERNIER

- 1998 *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (FORA).

LAFLAMME, Simon et Donald DENNIE

- 1990 *L'ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario, Sudbury*, Prise de Parole, Institut franco-ontarien, Collection Universitaire. (Série Études.)

LAVILLE, Jean-Louis (dir.)

- 1994 *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

SAINT-DENIS, Roger (dir.)

- 1969 *La vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, l'Union canadienne.

SAVARD, Pierre, Réal BEAUCHAMP et Paul THOMPSON

- 1977 *Cultiver sa différence. Rapport sur les arts dans la vie francophone-ontarienne*, Toronto, Conseil des Arts de l'Ontario.

TOURAINÉ, Alain

- 1969 *Vers la société post-industrielle*, Paris, Denoël.

VIENNEY, Claude

- 1994 *L'économie sociale*, Paris, La Découverte. (Repères.)